

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du 03 Novembre 2016

Nombre de Membres

Afférents au conseil municipal : 67

En exercice : 67

Qui ont pris part à la délibération : 46

Date de Convocation : 25 Octobre 2016

L'an deux mil seize, le 03 Novembre à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune d'ARGENTONNAY, se sont réunis dans la salle des fêtes du quartier de Boësse, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GODET, Maire d'Argentonay.

Etaient présents : ARNAULT Alain, BAUDRY Murielle, BESNARD Sandra, BILLY Colette, BODET Joël, BODET Yvonne, BOUTET Sophie, Georges CHIRON , DANDRES Bernard, DAVID Catherine, de TROGOFF Gaëtan, DESCHAMPS Jérôme, FAVRELIERE Julie, FILLON Sébastien, GARREAU François, GENTY Simon, GERARD Martine, GIRAULT Robert, GODET Fabien, GODET Jean-Paul, GODET Stéphane, GRIMAULT Jean-Paul, GUIGNARD Isabelle, LABORDE Quentin, LAVAUD Martine, LERIQUE François, LOGEAS Jean-Paul, MABILAIS Béatrice, MENARD Rémy, MENARD Yannick, MENUAULT Hugues, MUSSET Nicole, NIORT Marie, NIORT Stéphane, NOEL Jean-Marie, OLIVIER Jean-Luc, PIERROIS Marie-Catherine, PILOTEAU Pascal, RABILLOUD Hélène, RAUCH Claude, ROCHAS Claude.

Etaient absents représentés : AUDOUIN Pascal ayant donné pouvoir à Rémy MENARD, BECOT Alain ayant donné pouvoir à Jean-Paul GRIMAULT, CLIDIÈRE Jean-Roger ayant donné pouvoir à Bernard DANDRES, DURAND Jacques ayant donné pouvoir à Georges CHIRON, GUILLOTEAU Michel ayant donné pouvoir à Hugues MENUAULT.

Etaient absents excusés : BILLEAUD Laurent, BONNIN Mylène, BROSSARD Thierry, CASSIN Armelle, CHIRON Laëtitia, DUFOUR Nadine , FARDEAU Adeline, GAURY Joël, GAZEAU Jean-Louis, GOBIN Laurent, GOUBEAU Sonia, GRELLIER Christine , LANDAIS Valérie, LAVILLONNIÈRE Sébastien, MARTIN Jeannine, METIVIER Nathalie, OLIVIER Stéphane, PAINEAU Marjorie, PRAUD Francine, PROUST Annick, RAIMBAULT Emilie

Etaient absents : BARON Sébastien,

Cette réunion avait pour objectif de réfléchir et de débattre sur les orientations budgétaires 2017 et les investissements à venir.

1- Réflexion sur l'acquisition du Château

L'achat du château est il une pièce maîtresse pour l'avenir d'Argentonay ?

Questionnements des 4 groupes de travail.

1^{er} Groupe : représenté par Gaëtan de TROGOFF

- Point important pour le développement touristique
- Point important pour la population
- Peut-on passer à côté de cette acquisition ?
- Communiquer avec la population si on décide d'acheter le château : Mr de TROGOFF souligne que bien souvent, après une visite, les gens sont agréablement surpris du château.
- Faire attention à ne pas pénaliser les autres projets
- Investissement pour l'avenir

Le groupe est plutôt favorable à cette acquisition

2^{ème} Groupe : représenté par Murielle BAUDRY

- Attrait touristique
- Mise en valeur avec peu d'investissement : éclairage...

- Investissement pour l'avenir
- Le coût élevé
- Cette acquisition ne doit pas être un frein pour les autres projets
- Quel est le coût des Impôts fonciers ?
- Dans quel état est ce château ? Toiture...

Le groupe est plutôt favorable à cette acquisition

3^{ème} Groupe : représenté par Béatrice MABILAIS

- Château classé
- La commune a t'elle les moyens de l'entretenir ?
- Est-ce vraiment la priorité ?
- Doit-on vraiment mettre l'Espace enfants dans le château ?
- L'acquisition du château va-t-il bloquer d'autres projets
- Cette acquisition ne va-t-il pas déstabiliser l'équilibre de la nouvelle commune ?
- Patrimoine de la commune et atout pour le tourisme
- Quel serait le retour de la population ?

Le groupe est plutôt défavorable à cette acquisition

4^{ème} Groupe : représenté par Jean-Paul GODET

- Les frais de fonctionnement seront importants
- Va-t-on pouvoir investir le château comme la commune le souhaiterait
- L'acquisition du château va-t-il bloquer d'autres projets
- Pièce maitresse pour donner une vraie attractivité
- On peut laisser le château en l'état et investir progressivement
- Utilisation possible dès le début de l'achat : la population a le pouvoir d'investir les lieux dès le début avec des cheminements

Le groupe est plutôt favorable à cette acquisition

Réflexions :

Argentonnay est un axe touristique et le château est un atout majeur pour le tourisme en Argentonnay. On peut mettre peu d'investissement dans ce château, au départ. Cette acquisition doit être en lien avec la revitalisation du centre bourg.

Financièrement, il est vrai que c'est un coût par contre le taux des emprunts aujourd'hui est bas, et il faut donc en profiter. On a une marge de main d'œuvre pour les emprunts.

Par contre pour les demandes de subventions, il va falloir anticiper : pour déposer les dossiers de subventions en 2018, il faut que les dossiers et les études soient prêts en 2017. Il n'y aura pas de subventions pour l'acquisition du Château.

L'acquisition du château doit être une vitrine pour l'ensemble du territoire, c'est-à-dire l'ensemble des communes déléguées

Pour l'instant sans rien faire comme investissement, la commune peut en jouir. C'est effectivement de l'argent mais il faut avoir une vision à long terme.

Certes, le château est un coût à l'achat mais il faut aussi penser à ce que ce château pourrait apporter à la commune : circuits de sites historiques

Questions :

Y aura-t-il une augmentation des impôts locaux ? Ce n'est pas le château qui fera augmenter les impôts mais l'ensemble des investissements.

Depuis quand le Château est il en vente ? : Le château est en vente depuis 3 ans.

Mécénat : pourrait-on avoir recours au mécénat et aux participations citoyennes pour des investissements lourds ? Pourquoi pas.

2- Présentation de tous les investissements à venir

- Acquisition du château
- Acquisition de l'ancien office notarial
- Travaux de la salle des fêtes de Moutiers
- Travaux école et cantine de La Chapelle Gaudin
- Toilettes de l'école de La Capelle Gaudin
- Salle de réception d'Argenton : où doit-on la mettre
- Aménagement de la Mairie : Grenier actuel ?
- Rénovation camping ?
- Doit-on refaire une salle omnisports ?
- Terrain synthétique
- La rénovation de la Base de Loisirs
- Achat du coteau
- Achat de l'ancienne gendarmerie : Foyer des jeunes
- Voirie
- L'accessibilité
- Murs de soutènement

Investissement lourds

- Salle réception Argenton : salle actuelle = 35.000€, Office notarial = 400.000€, dans le Château = 400.000€
- Aménagement Mairie : Grenier = 200.000€, Office notarial = 400.000€
- Rénovation du camping : 250.000€
- Salle omnisports
- Terrain synthétique : 700.000€
- Base de Loisirs

Investissement légers non récurrents

- Trame Verte et Bleue : 40.000€
- Coteau : 13.500€
- Pont Cadoret sécurisation : 50.000€
- Barques Lac d'Hautibus : 40.000€
- Aires de Pique-nique dans chaque commune : 20.000€
- Panneau communication : 15.000€
- Sonorisation : 10.000€
- Panneaux Argentonnay : 25.000€
- Grange Sanzay : 10.000€
- Coup de Pouce SOLIHA
- Entretien Base de Loisirs
- Terrain multisports et équipements : 40.000€
- Mise aux normes de l'auberge de la source à La Coudre
- Eclairage public d'Argenton

- Réserves Incendie sur l'ensemble d'Argentonay

3- Tableau de synthèse avant projets nouveaux : (cf JP1)

Tableau de synthèse avant projets nouveaux								
COLLECTIVITE	ARGENTONNAY				exercice ref :	2016		2022
	2016	2017	2018	2019		2020	2021	
DEPENSES								
Report déficit d'investissement N-1	A		0	0	0	32 722	0	0
Remboursement de dettes anciennes (annuités)	B		393 800	277 800	235 800	215 900	216 300	212 600
Remboursement de dettes nouvelles (annuités)	C		20 488	30 732	40 976	51 220	51 220	51 220
Investissements récurrents	D		80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
Investissements nouveaux	E		646 500	545 000	550 000	100 000	100 000	100 000
TOTAL	E		1 140 788	933 532	906 776	479 842	447 520	443 820
RECETTES								
Report bénéfiques d'investissement N-1	F		100 000	108 162	4 855	0	100 158	32 637
Affectation Résultat Fonct. N - 1	G		450 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
FCTVA (ligne bloquée reportée sur la suivante)	H							
Autres ressources (subventions,...) + FCTVA	I		298 950	280 225	319 200	30 000	30 000	30 000
emprunts nouveaux	J		400 000	200 000	200 000	200 000		
TOTAL	K		1 248 950	938 387	874 055	580 000	480 158	412 637
Capacité (+) ou besoin de financement (-)	L		100 000	108 162	4 855	-32 722	100 158	32 637
MODES DE FINANCEMENT								
Emprunts nouveaux	M		400 000	200 000	200 000	200 000	0	0
taux d'intérêts	N		2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	0,00%	0,00%
durée de l'emprunt en années	O		25	25	25	25	1	1
annuité totale	P		20 488	10 244	10 244	10 244	0	0
annuité totale cumulée	Q			30 732	40 976	51 220	51 220	51 220
excédent brut d'exploitation à dégager	R		450 000	350 000	350 000	350 000	350 000	

4- Prioriser les investissements

- **Le Conseil est il favorable à aller vers une étude approfondie pour l'acquisition du château ?**

Le Conseil souhaite une étude approfondie avant l'acquisition de ce château.

Mr le Maire doit demander le prix de vente du château à Mr CHARIER et attendre d'avoir davantage d'éléments pour faire une proposition. En parallèle, il rencontrera Mr BERNIER pour connaître les intentions de l'Agglo2b, une rencontre avec les associations et aussi envisagée pour connaître et cibler leur besoin.

5- Les Demandes de DETR en 2017 porteront sur:

- La rénovation intérieure de la Salle des Fêtes de Moutiers
- Et les travaux aux écoles de Moutiers et La chapelle dont les études ont été lancées.

6- Les Demandes de DETR en 2018 :

- Projet salle de réception Argenton
- L'aménagement de la Mairie

7- Nom des habitants d'Argentonay :

Au cours de cette réunion, s'est également déroulé le dépouillement des votes concernant le nom des habitants d'Argentonay :

Le nom retenu est Argentonnaysien / Argentonnaysienne

Séance levée à 23h30